Le permis B permet de conduire une voiture dont le PTAC ne peut excéder 3T500 et 9 places assises. Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque dont le P.T.A.C (Poids Total Autorisé en Charge) est inférieur ou égal à 750 kg.

La formation

La formation au permis B est effectuée en 20 heures de conduite minimum.

Dans le cas où vous passez votre **permis pour la première fois** ou bien si l'obtention de votre **dernier permis de conduire date de plus de cinq ans**, vous devez en parallèle repasser l'épreuve théorique générale (<u>le code de la route</u>)

L'examen

L'épreuve dure environ 32 minutes.

- Le test de conduite d'une durée minimale de 25 minutes ;
- Une question de vérification d'un élément technique en relation avec la sécurité routière, une question de vérification intérieur ou extérieur au véhicule, une question de premier secours
- La réalisation de deux manœuvres différentes : un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière (marche arrière en ligne droite, rangement en créneau ou en épi, demi-tour...).

Pour être reçu, vous devez obtenir au moins 20 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.